

# **PROTOCOLE SANITAIRE ET ORGANISATIONNEL DE L'ÉCOLE JACQUES PREVERT DE LIEVIN**

**Ce protocole vise à préciser les modalités d'accueil des élèves à l'école Jacques Prévert, en vue d'une réouverture prévue le 2 juin. Il n'est pas fixé et peut être amené à évoluer.**

Il est établi en référence au protocole sanitaire publié par le Ministère qui repose sur 5 fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication

## **I] Organisation générale**

L'accueil des élèves se fera de manière échelonnée, en privilégiant le dépose minute.

Les élèves de CP et CE1 seront accueillis à 8h45 et 13h45. Les parents viendront les récupérer à 11h45 et 16h45, aux portes des classes à l'extérieur. La classe de Mme Duthoit étant à l'étage, elle descendra avec ses élèves pour une récupération par les parents au niveau d'une porte du hall donnant sur la petite cour.

Les élèves de CE2-CM1-CM2 seront accueillis à partir de 8h55 et 13h55, pour une sortie entre 11h55 et midi ; 16h55 et 17h00.

Il vous est demandé de respecter ces horaires afin d'éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie. Un sens de circulation sera mis en place.

Les temps d'accueil dans la cour (à 8h50 et 13h50) sont supprimés : les élèves rejoindront directement leur classe, par l'extérieur pour les élèves des classes du rez-de-chaussée ; en suivant un sens de circulation pour les élèves des classes de l'étage.

## **II] Préalable à toute reprise des cours**

Les parents doivent, dès réception de ce protocole, informer l'enseignant de leur enfant de leur volonté, ou non, de remettre leur enfant à l'école.

Du nombre d'élèves qui seront à accueillir dépendra l'organisation de la semaine. Celle-ci vous sera communiquée en milieu de semaine, lorsque nous saurons combien d'élèves reprendront le chemin de l'école.

La capacité d'accueil dépend de la taille des classes et de l'encadrement disponible. Chaque classe a été aménagée de sorte à pouvoir garantir la distanciation physique.

## **Ci-dessous le détail de la capacité d'accueil par classe :**

M Delannoy et Mme El Assali ne pourront assurer les cours en présentiel. Ils assureront la continuité pédagogique comme pendant la période de confinement.

| Classe                  | Capacité | Classe              | Capacité |
|-------------------------|----------|---------------------|----------|
| CPA Mme Duriez          | 12       | CE2A Mme Blin       | 13       |
| CPB Mmes Demany & Théry | 14       | CE2B M Verborgh     | 14       |
| CPC Mme Desprez         | 10       | CM1A Mme Krotlinski | 13       |
| CE1A Mme Lubaszka       | 11       | CM1B Mme Okat       | 15       |
| CE1C Mme Lheureux       | 12       | CM2A M Stepien      | 14       |
| CE1D Mme Duthoit        | 10       | CM2B Mme Flajolet   | 13       |

### III] Le rôle des parents

En tant que parents d'élèves, vous jouez un rôle essentiel dans le retour de vos enfants à l'école. Vous devez vous engager à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 (chez votre enfant ou dans votre famille). Vous êtes également invités à prendre la température de votre enfant avant son départ pour l'école, chaque matin. En cas de symptômes ou de fièvre (37.8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. **Tout enfant qui présente des symptômes sera isolé et portera un masque pédiatrique en attendant l'arrivée de ses parents qui seront immédiatement informés.**

### IV] Respect de la distanciation physique et des gestes barrière

Les règles de distanciation physique (au moins un mètre entre chaque personne) devront être respectées en permanence, partout et par tout le monde.

Les classes ont été aménagées de sorte que cette distanciation soit respectée. Les accès aux sanitaires seront limités à un nombre restreint d'enfants (1 lavabo/2 est condamné, idem pour les urinoirs). Les déplacements dans les couloirs seront limités au maximum, sans que différents groupes ne puissent s'y croiser.

Aux heures d'entrée et de sortie, toutes les portes (école, classe) seront ouvertes afin de limiter les points de contact. Les portes ne seront ouvertes/fermées qu'à l'initiative des enseignants.

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde.



**Le lavage des mains** : laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux en utilisant une serviette en papier jetable.

→ La mairie a fourni à l'école du savon en quantité, ainsi que des essuie-mains jetables.

Le lavage des mains sera réalisé :

- A l'arrivée à l'école
- Avant d'entrer en classe, notamment après les récréations
- Avant et après chaque repas
- Avant et après être allé aux toilettes
- Après s'être mouché, avoir toussé, éternué
- Le midi et le soir avant de rentrer chez soi, et à l'arrivée au domicile

**Le matériel** : Tout échange manuel d'objet doit être accompagné de modalité de désinfection après chaque utilisation. Le transfert d'objets, de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.

→ La mairie va fournir du désinfectant dans chaque classe utilisée, ainsi que du gel hydroalcoolique.

L'utilisation des porte-manteaux est proscrite, les élèves utiliseront leur dossier de chaise.

**Le port du masque** : Les enseignants et AESH de l'école porteront un masque. Pour les élèves, il n'est pas recommandé. Mais les enfants peuvent en être équipés s'ils sont en mesure de le porter sans risque d'en faire mauvais usage. Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

## **V] Entrées et sorties de l'école**

Respecter les horaires décalés mis en place, afin d'éviter les attroupements et le brassage des élèves. (voir I)

Il est demandé de limiter à un seul adulte le nombre d'accompagnateur de l'enfant dans l'école.

Il est recommandé de ne pas s'attarder devant l'école et de privilégier le dépôt minute.

## **VI] Aménagement des classes et des locaux**

**Les classes** : leur aménagement respecte la distanciation physique d'au moins un mètre : tables espacées / neutralisation du mobilier et matériel non nécessaires. Les déplacements dans la classe seront limités (mise en place d'un sens de circulation matérialisé au sol). Si du matériel doit être échangé, il sera systématiquement désinfecté.

**Aération** : les classes seront aérées avant l'entrée en classe, pendant les récréations, sur le temps de pause méridienne, après le temps de classe le soir. Si le temps le permet, les fenêtres resteront ouvertes toute la journée.

**Les récréations :** Chaque enseignant veillera à faire sortir ses élèves de manière à ce qu'il n'y ait pas de brassage d'élèves (cas des couloirs communs). Les récréations sont réparties sur les deux cours, et un roulement sera mis en place par niveau. Chaque enseignant assurera la surveillance de ses élèves pendant les récréations. Aucun matériel collectif n'est autorisé (ballon, corde à sauter, élastique, jeux de cour... sont interdits).

### **VII] Nettoyage et désinfection des locaux**

L'école a été complètement nettoyée et désinfectée.

Chaque matin, avant l'entrée en classe, du personnel communal se chargera de désinfecter le mobilier (tables, chaises...).

Chaque midi, pour les enfants demi-pensionnaires : les animateurs du périscolaire désinfecteront les tables et chaises AVANT et APRES le repas.

Chaque soir, toutes les classes utilisées seront lavées et désinfectées, de même que les sanitaires.

### **VIII] La restauration scolaire**

Les élèves inscrits « en cantine » prendront leur repas à l'école, dans les classes. Des repas froids seront livrés dans des box réfrigérantes par les services techniques à 11h30.

**Afin de prévoir le nombre de repas nécessaires à livrer, il vous sera indispensable et obligatoire de réserver les jours de demi-pension sur le site de la ville.**

### **IX] La garderie**

L'accueil des enfants fonctionnera, comme d'habitude, avant et dès la fin des cours. **Le service scolaire vous demande d'être vigilants sur le respect des réservations de garderie.** Chaque agent portera un masque. Le nettoyage du mobilier, des jeux, des locaux, sera assuré quotidiennement, matin et soir.

Ce protocole vise à assurer les meilleures conditions possibles pour l'accueil des enfants. Il repose avant tout sur la coresponsabilité de tous les acteurs. Remettre son enfant à l'école vaut acceptation et respect de ce protocole sans réserve.